



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PIE XII
AUX PARTICIPANTS AU VII^e CONGRÈS
INTERNATIONAL DE LA VIGNE ET DU VIN***

Mercredi 16 septembre 1953

Réunis à Rome pour le VII^e Congrès International de la Vigne et du Vin, vous avez désiré, Messieurs, Nous présenter vos hommages, et Nous accueillons bien volontiers cette démarche, heureux de saluer en vous un groupe illustre de professeurs, de techniciens et d'économistes, qu'intéressent tous, à des titres divers, la viticulture et l'œnologie.

Comment ne pas évoquer en ce lieu le souvenir des agronomes de l'antiquité, qui ont consacré à la vigne leurs études, et des poètes, qui lui ont voué leurs chants ? Dans le plus ancien livre en prose latine parvenu jusqu'à nous, le *De agri cultura* de Caton l'Ancien, une partie considérable de l'ouvrage est consacrée à la vigne. C'est non loin d'ici, dans la Sabine, que cet homme énergique et rude cultivait lui-même les champs et les vignes, que lui avait légués son père.

Deux siècles plus tard, le doux Virgile trouvait le moyen d'écrire en des vers exquis les travaux minutieux de l'année viticole :

*... tum stringe comas, tum brachia tonde,
... tum denique dura
exerce imperia et ramos compesce fluentes.
(Georg. II, vers. 368-370.*

*Est etiam ille labor curandis vitibus alter,
cui numquam exhausti satis est...
(ibid. vers. 397-398).*

Ce n'étaient, il faut bien le dire, que des observations empiriques, mais, de l'avis des connaisseurs, elles étaient le plus souvent fort justes, et l'on a pu écrire que jusqu'au milieu du XIX^e siècle la viticulture s'était bien peu écartée des préceptes des anciens.

Des problèmes plus complexes et plus vastes vous préoccupent aujourd'hui, particulièrement dans un Congrès International comme le vôtre. De nos jours les marchés internationaux imposent des prix, la publicité influe sur la vente, de nombreux facteurs techniques, juridiques et commerciaux entrent en ligne de compte. Impossible dans de telles conditions de maintenir la qualité et la réputation d'un vin sans posséder les connaissances les plus diverses, qu'un seul homme réunit avec peine. La viticulture constitue désormais une science propre, qui a ses maîtres et ses instituts spécialisés. L'œnologie, d'autre part, met à profit les connaissances toujours plus approfondies de la chimie minérale et de la chimie organique pour la production et la conservation des vins; mais il ne suffirait pas encore d'offrir à la clientèle un produit de bonne qualité; il faut pouvoir l'écouler, et l'écouler avec profit; ce problème essentiel fait l'objet de l'économie viticole, à laquelle votre Congrès a consacré plusieurs études.

Bien que les questions purement techniques ne relèvent pas de Notre compétence, Nous ne pouvons toutefois passer sous silence un problème économique, qui touche sur plus d'un point à la morale. Des statistiques récentes montrent qu'en certaines régions la production du vin dépasse largement la consommation et les possibilités d'exportation. Or, il serait inadmissible que la défense d'intérêts matériels provoquât d'une manière ou d'une autre une excessive consommation individuelle de vin, et par conséquent, d'alcool. Nous n'ignorons pas qu'une grande partie de cet alcool ne provient pas du vin; mais comment rester indifférent devant les terribles conséquences physiques et morales de l'alcoolisme, non seulement dans les pays de civilisation favorisée, mais aussi et surtout dans les pays arriérés, où les ravages en sont encore plus épouvantables?

Ce que Nous venons de dire, comme relevant de Notre devoir, ne doit pas jeter le discrédit sur l'industrie qui vous occupe. Le vin est en soi une chose excellente. Sans faire état de la sagesse populaire, dont les Saints Livres ont maintes fois adopté les maximes, soit pour louer le vin, soit pour en blâmer les excès, tout chrétien se rappelle que le premier miracle du divin Maître, aux noces de Cana, consista dans la transformation d'une copieuse quantité d'eau en vin généreux.

Il peut certes y avoir de sérieuses raisons de se priver de vin, raisons de prudence personnelle, d'amour du prochain, de réparation religieuse pour ses propres fautes ou pour celles des autres. Sous cet aspect, beaucoup ont fait et font encore de bien graves sacrifices. Mais il est non moins légitime de mettre en évidence de façon aussi scientifique que possible les hautes qualités alimentaires et hygiéniques du vin. Nous sommes persuadé qu'en cela vous rendrez service à l'humanité, car en même temps vous aiderez à préciser la mesure hors de laquelle l'usage de toute créature est un abus.

Nous ne voulons pas achever sans élever Notre pensée jusqu'au mystère de foi, dans lequel la religion catholique contemple la plus grande marque d'amour de Dieu pour les hommes, le Saint Sacrifice de la Messe. Usant de l'intelligence que lui avait donnée le Créateur, l'homme fit le pain à partir du blé et le vin à partir du raisin, et le Fils de Dieu fait homme, prenant entre ses mains

créatrices ces produits essentiels de la terre et de l'homme, soutiens et stimulants de sa vie passagère, les changea, dans sa puissance et sa bonté infinies, en soutiens et stimulants de la vie qui ne passe pas. Depuis deux mille ans les générations chrétiennes puisent dans le Sacrement du pain et du vin l'aliment de leur vie spirituelle, et les méditations les plus profondes des Pères de l'Église et des penseurs chrétiens, qui se succèdent de siècle en siècle, n'ont pas épuisé la profondeur des signes efficients de la grâce, dans lesquels le Sauveur des hommes a concentré à la fois tout son enseignement et tout son amour. Le travail de l'homme et le fruit de ses efforts servent à l'action de grâces et à l'adoration, à l'expiation et à la prière; ils préparent la matière qui sera convertie en nourriture et boisson pour la vie de l'âme. C'est toute la vie humaine qui reçoit un sens religieux et une consécration. Même pour ceux qui n'auraient pas le bonheur de partager la foi chrétienne, une telle richesse de sens et une telle valeur évocatrice de sentiments ne sauraient passer inaperçues. C'est pourquoi Nous avons voulu y faire au moins une brève allusion devant vous, Messieurs, persuadés qu'il n'est pas indifférent d'exercer une profession, qui a quelque rapport avec les plus hauts mystères.

Souhaitant à vos travaux les plus féconds résultats et à votre séjour dans la ville de Rome une place privilégiée dans vos meilleurs souvenirs, Nous vous donnons à vous-mêmes et à tous ceux qui vous sont chers Notre Bénédiction Apostolique.

* *Discours et Messages-radio de S.S. Pie XII, XV,*
Quinzième année de pontificat, 2 mars 1953 - 1er mars 1954, pp. 303-305
Typographie Polyglotte Vaticane.